



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de L'Épi, 22 septembre 2020**

**Hôtel de Ville d'Echallens, 20h15**

Mireille Corajod souhaite la bienvenue à l'Assemblée et remercie chacun-e de sa présence. Elle s'excuse auprès de ceux et celles qui nous ont rejoints après avoir fait le détour du Château. La salle de la Galette ne pouvait pas nous recevoir et nous ne l'avons appris que le jour-même. D'où le changement de lieu pour cette séance.

Dix-sept personnes sont présentes :

Membres : Marie-Jo Aeby, Anne-Thérèse Biéri, Annie Bressan, Mireille Corajod, Joëlle Cornuz, Jean-Pierre Geissberger, Philippe Gérard, Denise Isely, Bernard Isely, Murielle Lasserre, Claude Meldem, Yolande Meldem-Huber, Jacques Piguët, Katherine Quinn, Christine Gaillard. Non membres : Sylvain Müller et Pierre-André Aebischer.

Vingt-huit membres sont excusés :

Carole Zimmermann, la Quincaillerie des 3 Vallons, Alain Vuillamy, Marc Döbler, L'Herboristerie Aries, Pierre Despond, Alberto Mocchi, Claire-Dominique Induni, Mathieu et Catherine Rebora, Laudine Lequet, Melinda David, Anne-Laure Botteron, Nathalie Bossi, Michel Greppin, Laurent et Isabelle Otz, Hélène Kolb, Patrick Valloton, Jean-Marc Zahnd, Christine Deillon, Michel et Alexia Baeriswyl, Guillaume Chassot, François de Coulon, François Devenoge, Yenny Silva Pulgar, Jean Thueler.

### **1. Lecture et approbation du Procès-verbal de l'AG 2019**

Bernard Isely donne lecture de ce procès-verbal consacré à l'exercice 2018. Il est approuvé par l'Assemblée.

### **2. Rapport d'activités 2019**

Marie-Jo Aeby donne lecture du rapport d'activité.

En préambule, Le comité de L'Épi tient à remercier la Commune d'Echallens qui nous met gracieusement à disposition cette salle pour notre AG, L'Echo du Gros-de-Vaud qui fait paraître régulièrement nos communiqués, ainsi que le Journal de Cossonay et toutes les personnes ou organismes qui soutiennent notre activité.

Votre comité composé de Murielle Lasserre, Marie-Jo Aeby, Bernard Isely, Claude Meldem et Guillaume Chassot, ainsi que Mireille Corajod qui nous a prêté son concours, s'est réuni mensuellement et a réalisé ou participé aux activités suivantes :

## **Evénements majeurs**

Une collaboration déjà commencée en 2018 avec Echallens 21 s'est poursuivie en 2019 sous le slogan « Tous pour demain » avec tout au long de l'année des manifestations portant sur la thématique du climat et de la transition écologique avec comme point culminant la FDD du mois de septembre. Voici celles auxquelles nous avons participé :

En janvier, Lucien Willemin a présenté une conférence – débat intitulée « Bio ou local ? »

En avril, Boris Vonlanthen a présenté son film « Le premier pas ».

En septembre, La fête du Développement durable s'est déroulée sur plusieurs jours sur la place de la Gare et un magnifique chapiteau berbère a été mis en place par la compagnie Croc-en-Bouche. Plusieurs spectacles y ont eu lieu, notamment « L'argent des Gens » cabaret corrosif et drôle, créé et mis en scène par Jean-Pierre Geissberger et Anne-Thérèse Bieri le 20 septembre. Ce spectacle a réuni une douzaine d'acteurs et musiciens. L'Epi y a fêté son premier anniversaire avec un beau gâteau fourni par la boulangerie Perey. Nous remercions particulièrement Jean-Pierre et Anne-Thérèse.

En octobre, la conférence de Dominique Bourg « L'homme dans la nature ».

En novembre, la conférence de Sophie Swaton « Un revenu de transition écologique ».

Nous félicitons le comité d'Echallens 21. Nous avons apprécié cette collaboration et remercions August Hangartner, son président ici présent.

D'autres contacts nous ont permis :

- D'être présents avec vente d'Epis, au Festival du Film Vert d'Echallens en mars.
- Entre mai et juillet, nous avons été présents à Yverdon au Marché, invités par un prestataire membre de l'Epi et avons rencontré un soir les jeunes du mouvement « Yverdon en transition ».
- La librairie Padi, point de vente, qui a déménagé à Orbe verrait bien l'Epi y circuler. Le comité estime nécessaire de trouver des relais avant de s'occuper de nouveaux territoires. Le Marché Ciboulette à Orny a repris le point de vente de Padi.
- En septembre présence avec un stand au marché du Terroir au Château d'Eclépens.

## **Autres réalisations (les principales)**

- Communiqués et articles de presse,
- Vidéo pour la FDD et le stand de la Licorne au comptoir d'Echallens,
- Publicité pour le cinéma d'Echallens,
- Nouveaux flyers,
- Autocollants « On vous rend en Epis ? »
- Contre-Etiquette sur les bouteilles de vin du 1<sup>er</sup> anniversaire de l'Epi,
- Amélioration de notre site internet,
- Entretiens avec des étudiants faisant un travail sur les monnaies locales.
- Envoi régulier de newsletters à nos membres
- Mise à jour des listes de prestataires disponible sur le site internet

- Mise à jour régulière des informations figurant sur le site et les réseaux sociaux.

### **Circulation de l'Épi**

Bien que le nombre d'Épis mis en circulation en 2019 ait augmenté surtout entre le 15 novembre et le 15 décembre (période de la promotion du 5 Epis offerts pour 100 Epis achetés), la monnaie s'est accumulé toute l'année, formant des poches auprès de certains prestataires. Nous avons très régulièrement été appelés pour échanger des Epis contre des CHF sur leur demande. Si à la fin 2018 on comptait environ 15'000 Epis en circulation et en stock dans les points de vente, et une cinquantaine de prestataires, fin 2019 il y en avait 24'000 environ pour une soixantaine de prestataires. Mais ce chiffre est trompeur : L'Épi ne circule pas bien, certains prestataires ne pouvant pas les écouler auprès de leurs fournisseurs.

### **Réunion des prestataires**

Au mois de mai ont eu lieu deux réunions de prestataire membres de l'Épi, organisées par Joëlle Cornuz que nous remercions. Des suggestions très intéressantes ont été émises. Si nous avons pu en réaliser quelques unes, d'autres demandaient un investissement de temps, d'énergie et d'argent que nous n'avions pas.

Certains membres du comité ont rencontrés des prestataires potentiels, fourni en Épis les points de vente, recherché les Épis chez les prestataires.

### **En conclusion :**

L'Épi circule mal et s'accumule à certains endroits, certains prestataires ne parvenant pas à les écouler chez leurs fournisseurs. Notre idée de réseaux peine à démarrer.

L'arrivée de Twint, des distributeurs automatiques dans la vente à la ferme, l'ouverture de magasins sans personnel interpelle.

Notre AG reportée de mars à septembre nous oblige à parler de l'effet du Covid 19 qui a considérablement ralenti la circulation de la monnaie papier.

L'Épi devrait à un moment ou un autre redémarrer et pour cela une nouvelle équipe plus jeune serait nécessaire.

L'avenir de l'Épi est en jeu. Sommes-nous arrivés avec la monnaie locale trop tôt ou trop tard ?

## **3. Information sur la circulation et le stock des Epis**

En complément de ce qui a été dit dans le rapport annuel, il faut souligner que l'arrivée du Covid 19 a fait chuter drastiquement la circulation de l'Épi. Un de nos prestataires d'Echallens a d'ailleurs quitté le projet de l'Épi. Et nous ne nous attendons pas à ce que la circulation de la monnaie locale reprenne durant ces prochains mois. Le paiement au moyen des cartes et sans contact ont pris le dessus sur l'argent cash, à fortiori sur l'Épi, pas seulement pour des raisons sanitaires mais aussi par commodité.

Au 31 décembre 2019, il y avait un stock hors canton de 249'900 Epis, réserve à Fey de 51'850 Epis et en caisse 3890 Epis. A cela s'ajoute les Epis se trouvant en consignation dans 5 points de vente.

Durant l'année 2019, 765 Epis ont été accordés comme bonus aux usagers.

## **4. Comptes 2019**

Claude Meldem présente les comptes 2019 qui, pour l'Assemblée, figurent à l'écran (voir pages 6 et 7 du présent procès-verbal).

Le Bilan présente des actifs et passifs pour CHF 4'422.50. Au compte des profits et pertes, les recettes s'élèvent à CHF 6'002.00 et les charges à CHF 2'859.00. Le solde positif de l'exercice se monte à 3'143.00 CHF.

Aucune question de la part de l'Assemblée.

### **Vérification des comptes**

Jacques Piguet et Katherine Quinn ont vérifié les comptes de l'Association, ainsi que les comptes et stocks des Epis. M. Piguet lit le rapport de vérification des comptes. La vérification des écritures et des pièces comptables a mis en évidence que les comptes ont été bien tenus. Ils proposent qu'on donne décharge à Claude Meldem, trésorier et à Marie-Jo Aeby responsable des billets de l'Épi.

Les comptes sont acceptés par l'Assemblée à l'unanimité.

## **5. Budget 2020**

### **Bernard Isely présente un budget remanié.**

En raison du Covid, le budget a été revu à la baisse. Il présente des recettes et charges pour 2'800.00 CHF (voir page 8).

Le budget commenté par Murielle Lasserre est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

## **6. Cotisation 2020 et 2021**

Le comité propose que les cotisations restent inchangées pour 2020 et 2021. L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.

## **7. Avenir de l'Épi**

Avec la démission de Claude Meldem, notre caissier, et de Guillaume Chassot notre webmaster, le comité se réduit à 3 personnes. Il ne peut fonctionner ainsi, 5 personnes au moins devant former le comité. Le comité demande des forces vives. Une discussion animée aborde divers aspects de la problématique.

Des recherches ont été faites pour trouver des personnes plus jeunes à l'aise avec les réseaux sociaux et internet, mais en vain jusqu'à présent.

L'Épi ne circule plus. Le Covid lui a porté un coup terrible. Les monnaies locales sont fragiles. L'expérience a prouvé que lorsqu'elles ne sont pas soutenues par les pouvoirs publics et les entreprises, elles ne tiennent pas le coup. Et pour circuler, elles doivent pouvoir compter sur des prestataires qui trouvent à leur tour des fournisseurs acceptant les Epis, qui à leur tour les dépensent. C'est ce qui n'a pas bien joué jusqu'à présent pour L'Épi. Il est signalé aussi qu'il manque des prestataires dans les « métiers de bouche », les cafés en particuliers, qui faciliteraient la circulation des Épis.

Si en temps de crise financière et économique majeures les monnaies locales contribuent à soutenir l'économie réelle, quand tout va plus ou moins bien, leur rôle reste marginal. D'autre part notre région ressent peu le besoin de s'identifier par le moyen d'une monnaie locale !

Faut-il envisager un Epi numérique ? Notre charte ne nous y invite pas, l'idée étant de faire fonctionner un système d'échange simple qui marche même en cas de panne d'électricité et qui est au service d'une économie circulaire.

Faudrait-il envisager une plate-forme numérique comme le Léman avec un crédit mutuel : c'est intéressant mais lourd à mettre en place et à gérer. A ce moment-là on devient une banque, avec les exigences de la FINMA, etc. Une monnaie locale utilisant les moyens numériques, ça coûte cher : attention à ne pas pénaliser les prestataires par des taxes et des exigences trop grandes. Sans le soutien des pouvoirs publics, c'est tout simplement impossible financièrement.

A la question de l'effet psychologique pour le Comité en cas de suppression de l'Epi, il est répondu qu'il serait déçu mais ne regretterait rien. Son action aura permis des prises de conscience, des engagements personnels et beaucoup de créativité.

Plusieurs personnes dans l'Assemblée sont d'avis qu'il ne faut pas prendre de décision précipitée et qu'il faut de toute façon garder « au chaud » les billets de l'Epis qui n'ont pas encore été mis en circulation, pour pouvoir les utiliser en cas de besoin dans le futur.

En fin de discussion, il semble évident à tous que l'objectif est d'approcher un public plus jeune pour trouver de nouveaux membres pour le comité d'ici à la fin de l'année. Au cours du mois de décembre sera mise sur pied une assemblée générale extraordinaire avec un seul point à l'ordre du jour : soit l'élection d'au moins 2 membres jeunes au comité, soit la dissolution de l'association.

## **8. Démissions - Elections**

Au comité, Claude Meldem démissionne. Guillaume Chassot, qui a déménagé dans le canton de Fribourg, est démissionnaire. Mireille Corajod n'envisageait pas de se présenter pour le comité. Ne restent donc que Bernard Isely, Murielle Lasserre et Marie-Jo Aeby réélus en 2019 pour 2 ans. Le comité doit être composé au moins de 5 membres. Aucune candidature ne nous est parvenue et personne dans l'Assemblée ne se présente. Cette situation incite le comité à **envisager la dissolution de l'Association.**

Afin de préparer l'Assemblée extraordinaire prévue pour décembre 2020, Mireille Corajod accepte d'entrer au comité et de se charger de la comptabilité. Et Guillaume Chassot accepte de rester au comité jusqu'à la fin de l'année 2020 pour s'occuper du site internet et des réseaux sociaux. Si à ce moment-là, la décision de dissoudre l'association était envisagée, le comité accepterait de rester en fonction pour procéder à la liquidation, ce qui se traduirait par le remboursement des Epis encore en circulation pendant une période de 6 mois, comme les statuts le prévoient.

Pour la vérification des comptes, Jacques Piguet et Yenny Silva Pulgar, suppléante actuelle, seront les vérificateurs pour l'exercice 2020. August Hangartner, est élu comme suppléant.

## **9. Divers et propositions individuelles**

Pendant la période du semi-confinement, une élève d'un collège d'Echallens a réalisé un Monopoly Echallens. Elle tenait à ce que la monnaie du jeu soit en Epis. Nous l'avons aidée dans

la réalisation des billets de ce jeu qui se trouve à la Ludothèque d'Echallens. C'est une pièce unique !

La séance, suivie d'une verrée, est levée à 22h15.

PV MJA et BI

## **Bilan Association au 31 décembre 2019**

### **Actifs**

Liquidités	37,20
Compte BCV	3 619,85
Compte courant BAS	803,15
Compte nantissement BAS	-37,70
<b>Total actif</b>	<b>4 422,50</b>

### **Passifs**

Passifs transitoire	-858,16
Bonus Épis payés par l'Association	765,00
Solde compte 2018	1 372,66
Solde compte	3 143,00
<b>Total passif</b>	<b>4 422,50</b>

## **Compte de profits et pertes**

### **Recettes**

Cotisations	5 501,90
Dons, collecte	117,00
Manifestations	383,10
<b>Total recettes</b>	<b>6 002,00</b>

### **Charges**

Manifestations, achats marchandises	953,35
Publicités, autocollants	180,00
Site internet, Facebook	380,76
Matériel de bureau, poste	276,40
Cotisations à Associations	200,00
Bonus achat Épi	765,00
Intérêts, frais banques	103,49
<b>Total charges</b>	<b>2 859,00</b>

**Solde de l'exercice** **3 143,00**

## **Budget 2020** modifié par l'épidémie de Covid

### **Recettes**

Cotisation des prestataires	1800 (3600)
Cotisation des membres	1000 (1500)
<b>Total</b>	<b>2800</b>

### **Charges**

Achats marchandises	100
Matériel de bureau	100
Frais administratifs, internet, poste	150
Publicité	800
Manifestations	250
Bonus achats d'Épis	1000
Frais bancaires	200
Excédent	200
<b>Total</b>	<b>2800</b>

Version du 15 août 2020